



Bisphénol A (BPA)

Recommandations aux femmes enceintes et aux parents de jeunes enfants

→ Qu'est-ce que le bisphénol A ? Où en trouve-t-on ?

Le bisphénol A (ou « BPA ») est un composant chimique présent dans un type de plastique et certaines résines à usage alimentaire, qui sont :

- le polycarbonate : ce plastique, transparent, très rigide et difficilement cassable, est utilisé pour la fabrication de vaisselle, de biberons de bouilloires, de carafes et de bonbonnes à eau ;

- les résines époxy-phénoliques : ces résines peuvent être utilisées comme revêtement de la surface interne des couvercles, de certains réservoirs et canalisations d'eau potable, des contenants métalliques (boîtes de conserve, canettes, cuves à vin...). Elles servent à préserver le goût des aliments et à les protéger d'une contamination microbologique.

Ces deux types de contenants alimentaires fabriqués avec du bisphénol A seront prochainement rendus identifiables par des avertissements sanitaires sur les emballages.

Comment reconnaître un récipient en polycarbonate ?

Il n'existe pas, à ce jour, d'obligation d'étiquetage des récipients en polycarbonate. Cependant, certains récipients peuvent être marqués :

- d'un **sigle PC** qui confirme qu'il s'agit de polycarbonate ;
- d'un **triangle entourant le chiffre 7**, indiquant que le matériau est probablement (mais non obligatoirement) en polycarbonate.





Le chauffage de ce plastique et de ces résines favorise la libération des molécules de bisphénol A, qui peuvent alors se retrouver dans les aliments ou les boissons.

→ Y-a-t'il des risques pour votre santé et celle de votre enfant ?

Les études scientifiques évaluées par les autorités sanitaires françaises font état d'effets sanitaires, avérés chez l'animal et suspectés chez l'homme, même à de faibles niveaux d'exposition. Ces constats rendent prioritaire la réduction de l'exposition des populations les plus sensibles : les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

Par précaution, en France depuis le 30 juin 2010 et au niveau européen depuis juin 2011, la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché de biberons à base de bisphénol A, sont déjà suspendues. Ils sont remplacés par des biberons principalement en verre ou en polypropylène.

Pour aller plus loin, les autorités sanitaires se sont engagées, à la demande du Gouvernement et du Parlement, à interdire progressivement l'utilisation du bisphénol A pour la fabrication du polycarbonate et des résines à usage alimentaire :

- à partir de 2013, pour les enfants jusqu'à 3 ans ;
- en 2014 pour l'ensemble de la population ;

tout en s'assurant de l'utilisation de produits de substitution sûrs et adaptés.

Par ailleurs, les autorités sanitaires veillent à la poursuite des expertises sur le bisphénol A et des autres substances chimiques susceptibles d'avoir les mêmes effets.

→ Quels gestes adopter ?

Par mesure de précaution, adoptez des gestes simples pour limiter votre exposition quotidienne et celle de votre enfant au bisphénol A par le biais des aliments.

VOUS ÊTES ENCEINTE/VOUS ALLAITEZ

Efforcez-vous de réduire votre exposition au bisphénol A, pendant toute votre grossesse, mais également pendant l'allaitement :

- évitez d'utiliser de la vaisselle et des récipients en plastique polycarbonate pour la conservation des aliments et des boissons ainsi que le réchauffage au micro-ondes ;
- si vous les utilisez, évitez de les chauffer (au micro-ondes, au bain-marie) pour éviter la libération de molécules de bisphénol A dans l'alimentation ;
- ne versez pas de boissons ou d'aliments très chauds dans les récipients en polycarbonate ;
- adoptez une alimentation variée et équilibrée et privilégiez les produits frais : évitez l'achat de canettes et de conserves. Si vous en utilisez, videz leur contenu dans une casserole pour les faire réchauffer ;
- continuez à allaiter normalement votre bébé : les bénéfices de l'allaitement sont plus importants pour lui que le risque potentiel lié à la présence de bisphénol A dans le lait maternel.

VOUS AVEZ UN NOURRISSON

Adoptez des gestes simples qui permettent de limiter son exposition au bisphéno1 A :

- veillez à l'achat de biberons sans bisphéno1 A, en particulier lors de déplacements à l'étranger ;
- n'utilisez plus de biberons et de vaisselle en polycarbonate ;
- évitez de chauffer des aliments et des boissons dans leur conditionnement d'origine ;
- continuez à utiliser des préparations ou des aliments pour nourrisson : pour votre bébé, les bénéfices d'une alimentation spécifique, adaptée à ses besoins sont plus importants que le risque potentiel lié à l'exposition au bisphéno1 A.



POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère chargé de la Santé :

www.sante.gouv.fr

**Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement
et du travail :**

www.anses.fr